



**RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE
du Conseil municipal d'EDMUNDSTON**

**Mardi, 15 décembre, 2009
Salle du Conseil, Hôtel de ville**

Présents: Jacques P. Martin, Maire Me Marc Michaud, Directeur général (par int.)
Daniel Gagné, DGA Doreen Banville, Secrétaire adjointe

Conseillers :

Quartier 1	Aldéo Nadeau	André Lang
Quartier 2	Denis M. Pelletier	Ben Beaulieu
Quartier 3	Gérald Morneau	Martin Albert
Quartier 4	Jean-Guy Marquis	Michel Dubé

Le Conseiller Albert procède avec la prière et la réunion débute à 20 h sous la présidence du Maire Martin. M. le Maire procède à la reconnaissance suivante : Bruno Jacques Pelletier, notre ambassadeur des arts pour les derniers trois ans.

Il est proposé par Denis M. Pelletier et appuyé de Michel Dubé que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adoptée.

Divulgation d'intérêt : Le Conseiller Marquis

2009 -144 M. Gérald Morneau propose que le procès-verbal suivant soit reçu pour adoption tel que présenté:
➤ 24 novembre, 2009 - Réunion ordinaire publique
Appuyée par André Lang. Adoptée.

ARRÊTÉS MUNICIPAUX

No. 33.6 - ARRÊTÉ MODIFIANT L'ARRÊTÉ DE ZONAGE

La Secrétaire adjointe procède à la 3^e lecture par titre de l'Arrêté No. 33.6 et la proposition suivante est apportée :

2009 -145 M. Aldéo Nadeau propose que l'Arrêté municipal No. 33.6, intitulé "Arrêté modifiant l'Arrêté de Zonage d'Edmundston", soit adopté.
Appuyée par André Lang. Adoptée.

No. 11-2010 - BUDGET D'OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES D'EDMUNDSTON INC. POUR L'ANNÉE 2010

La Secrétaire adjointe procède à la 1^{ère} lecture en entier et la 2^e lecture par titre de l'Arrêté No. 11-2010. La réception des objections s'effectuera jusqu'au 19 janvier 2010.

DOSSIERS MUNICIPAUX :

ADMINISTRATIF

LOTISSEMENT MICHEL ET CHANTAL VALLIÈRES, AVENUE AUCOIN

2009 -146 M. Martin Albert propose que, conformément à l'article 56 de la *Loi sur l'Urbanisme*, le Secrétaire soit autorisé à certifier le plan de lotissement No. 7 de Michel Joseph Vallières et Chantal Marie Vallières, Projet No. A09-068, démontrant un nouveau lot et une servitude d'entreprise de services publics à l'intersection de la rue Louise et de l'Avenue Aucoin. Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

ARMOIRIES DE LA MUNICIPALITÉ

2009 -147 M. Denis M. Pelletier propose que la municipalité d'Edmundston soumette une demande à l'Autorité héraldique du Canada pour la concession de nouvelles armoiries. Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

Un communiqué de presse est émis pour expliquer ce dossier.

INCENDIE, DISTRICT 2, ST JACQUES

NOUVEAU POMPIER AUXILIAIRE

2009 -148 M. André Lang propose que M. Bruce Bonenfant de la rue Pascal à Saint-Jacques soit nommé pompier auxiliaire du Service d'Incendie de Saint-Jacques (District 2). Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

POLICE

ENTENTES POUR SERVICE DE RÉPARTITION D'APPELS 911

2009 -149 M. Gérald Morneau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les ententes entre Edmundston et les Municipalités de la région ainsi qu'avec le Ministère des Gouvernements locaux pour les districts de services locaux, concernant le service de répartition des appels d'incendie dispensé par Edmundston à l'égard de ces localités. Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

Un communiqué de presse est émis pour expliquer ce dossier.

ÉNERGIE

NOUVEAU TECHNICIEN MONTEUR DE LIGNES

- 2009 -150 M. André Lang propose que M. Richard Rossignol soit embauché, sous le regroupement syndical, SCFP local 60 (Général), à un poste permanent au Service d'Énergie d'Edmundston.
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

FINANCES

PROGRAMME TRANSFERT TAXE FÉDÉRALE SUR L'ESSENCE

- 2009 -151 M. Ben Beaulieu propose que le document, intitulé : Edmundston - Plan quinquennal d'immobilisations (2006-2010) concernant le transfert de la taxe fédérale sur l'essence, soit adopté tel que révisé en date du 19 novembre 2009.
Appuyée par Martin Albert. Adoptée.

SERVICES BANCAIRES

- 2009 -152 M. Gérald Morneau propose que le Service des Finances de la municipalité d'Edmundston soit autorisé de poursuivre l'entente de service avec RBC Groupe Financier pour les comptes municipaux.
Appuyée par Michel Dubé. Adoptée.

TRANSFERTS - FONDS DE RÉSERVE

FONDS D'EXPLOITATION GÉNÉRALE

- annulée*
2009 -153 M. Denis M. Pelletier propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant maximum de \$25,341.55 provenant du Fonds d'exploitation général au fonds de réserve général d'immobilisations.
Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.

Le Conseiller Marquis se retira de la réunion pendant l'adoption de la résolution suivante afin de ne pas être en position de conflit d'intérêt.

- annulée
Non conforme
Voir dossier*
2009 -154 M. Ben Beaulieu propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant maximum de \$200,000 provenant du Fonds de réserve d'opérations au fonds d'exploitation général.
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

FONDS D'UTILITÉS D'EAU ET D'ÉGOUTS

2009 -155 M. Michel Dubé propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant maximum de \$25,000 provenant du Fonds d'utilité d'eau et d'égouts au Fonds de réserve d'immobilisation d'eau et d'égouts.

Appuyée par André Lang.

Adoptée.

2009 -156 M. André Lang propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant maximum de \$25,000 provenant du Fonds d'utilité d'eau et d'égouts au Fonds de réserve d'immobilisation d'eau et d'égouts.

Appuyée par Michel Dubé.

Adoptée.

FONDS D'UTILITÉ D'ÉNERGIE

annulé
2009 -157 M. Aldéo Nadeau propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant maximum de \$25,000 provenant du Fonds de réserve d'opération Énergie au Fonds d'opération Énergie pour l'année 2009.

Appuyée par Jean Guy Marquis.

Adoptée.

annulé
2009 -158 M. Gérald Morneau propose que le trésorier ou son adjoint soit autorisé à effectuer le transfert d'un montant maximum de \$25,000 provenant du Fonds d'opération Énergie au Fonds de réserve d'immobilisation Énergie pour l'année 2009.

Appuyée par Martin Albert.

Adoptée.

Un communiqué de presse est émis pour expliquer les transferts des fonds de réserve.

INFORMATION GÉNÉRALE

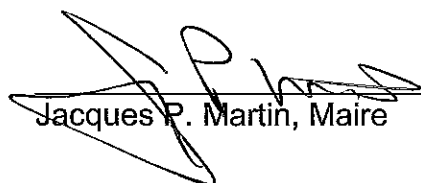
- Prochaine réunion ordinaire publique, le mardi, 19 janvier, 2010 à 20 h.

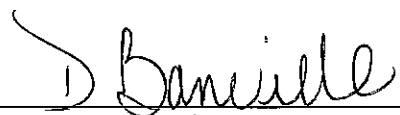
QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Des commentaires sont apportés concernant les dossiers suivants :

- Remerciements et reconnaissance de la part du Club VTT du Nord Ouest
- Diverses plaintes de la part d'un citoyen du chemin Canada

Il y eut ajournement de la réunion proposé par Michel Dubé à 20h40.


Jacques P. Martin, Maire


Doreen Banville, Secrétaire adjointe